par [Ismaël Halissat](https://www.liberation.fr/auteur/ismael-halissat/)

publié le 26 mars 2023 à 21h06

Un militant entre la vie et la mort, victime d’un traumatisme crânien au cours de la [manifestation organisée samedi à Sainte-Soline (Deux-Sèvres)](https://www.liberation.fr/societe/police-justice/a-sainte-soline-des-armes-de-guerre-employees-sans-retenue-20230326_5M4HFKHWCBD73BVQBS2UIQNFHM/), un technicien de la SNCF engagé chez SUD rail éborgné jeudi à Paris dans le cortège syndical, une personnelle de l’éducation nationale mutilée d’un doigt au rassemblement de Rouen le même jour… Ces graves blessures s’ajoutent aux multiples brutalités policières, humiliations, menaces et coups, notamment sur des journalistes, documentés par des vidéos postées sur les réseaux sociaux. Ces faits se sont produits en grande partie à Paris depuis le 16 mars, date à laquelle le gouvernement a déclenché le 49.3. Les alertes sont nombreuses et rappellent l’incapacité de la France à mettre en œuvre un maintien de l’ordre plus démocratique.

Vendredi, la Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe, Dunja Mijatovic, s’est inquiétée des violences à l’encontre des opposants à la réforme des retraites : *«Les actes de violence sporadiques de certains manifestants […] ne sauraient justifier l’usage excessif de la force par les agents de l’Etat.»*De même, le 21 mars, Claire Hédon, la Défenseuse des droits, s’est dite*«préoccupée par les vidéos circulant sur les réseaux sociaux, de nombreux articles […], témoignages et saisines reçus par l’institution sur de possibles manquements déontologiques».*Ces deux prises de parole s’ajoutent à celles d’ONG, comme Amnesty International ou [Reporters sans frontières](https://www.liberation.fr/checknews/manifestations-les-journalistes-denoncent-une-vague-de-violences-policieres-et-dentrave-a-linformation-20230322_YVL7CNRZ25H5LIVL5RCMFCH2D4/), qui exhortent Gérald Darmanin à*«mettre fin aux violences policières contre les journalistes».*

## «Des plaintes déposées»

L’une des plus graves blessures répertoriée à ce jour a eu lieu au sein du cortège syndical, jeudi à Paris. Selon le syndicat SUD rail, une grenade de désencerclement a éclaté à proximité d’un militant et l’a éborgné.*«C’est un technicien parisien qui a été embauché à la SNCF en 1998, un militant qui est dans le combat syndical depuis le début, qui participe à toutes les manifestations, qui anime la grève dans son établissement,*confie Julien Troccaz, secrétaire fédéral SUD rail. *Un autre adhérent qui était avec lui a reçu des coups sur le crâne, avec une plaie qui a dû être suturée. Des plaintes vont être déposées.»*L’utilisation de cette grenade qui propulse 18 galets en caoutchouc est à l’origine de nombreuses blessures irréversibles ces dernières années. C’est cette arme qui avait par exemple éborgné le gilet jaune Jérôme Rodrigues en janvier 2019 et le syndicaliste Laurent Theron en septembre 2016.

C’est la même arme qui est mise en cause à Rouen dans la blessure de Doris, une accompagnante des élèves en situation de handicap qui travaille dans un collège de la ville. Cette dernière a également été blessée dans la manifestation syndicale. Selon ses proches, l’opération chirurgicale a confirmé la mutilation d’un pouce. Alexia, l’une de ses collègues qui l’accompagnait dans le cortège, explique à *Paris Normandie*que vers midi *«la police a défragmenté la manifestation»*: *«J’ai vu des tirs. Je me suis échappée […], je n’ai pas vu quand Doris a été blessée. Mais à aucun moment il y avait une agressivité qui justifiait un tel assaut.»* Le parquet de Rouen a indiqué qu’une enquête judiciaire était ouverte et confiée à une unité de police départementale.

A Paris, les violences des brigades de répression de l’action violente (Brav), en particulier celle agissant à moto (Brav-M), sont documentées par plusieurs vidéos. Mais c’est un enregistrement audio, révélé par*le Monde*et Loopsider, également consulté par *Libération,*qui est désormais au cœur des débats sur ces unités. On y entend plusieurs policiers proférer des menaces de coups, de viol, et faire des allusions racistes [à l’un des interpellés](https://www.liberation.fr/economie/social/retraites-revelation-dun-enregistrement-audio-dune-arrestation-violente-de-la-brav-m-ligpn-est-saisie-20230324_S5ZZR646LRHF5PRC7XYDSEF5MI/), Souleymane, étudiant tchadien de 23 ans.*«T’as tellement de chance d’être assis là, maintenant qu’on t’a interpellé, je te jure, je te pétais les jambes, au sens propre. Je peux te dire qu’on en a cassé, des coudes et des gueules»,*lui dit l’un des policiers. Le même lui ordonne aussi d’*«effacer son sourire»,*puis deux bruits de claque sont perceptibles. Les agents insistent ensuite sur le fait que Souleymane va être visé par une obligation de quitter le territoire français et rigolent en affirmant qu’il*«va reprendre l’avion».*

Ces unités, développées par le préfet Didier Lallement mais dont la philosophie préexistait, sont utilisées pour charger les manifestants au moindre trouble et procéder à des interpellations. La Brav-M, rattachée à la direction de l’ordre public de la préfecture de police de Paris, permet actuellement de composer une vingtaine de binômes (un conducteur et un «opérateur»). Or, ces motos sont bien plus nombreuses dans les manifestations. La préfecture a créé pour l’occasion d’autres duos avec des motards des compagnies motocyclistes et des membres des compagnies d’intervention (habituellement reconnaissables aux bandes bleues sur leurs casques).

## «Des émeutiers qu’il faut mater»

Après la diffusion de cet enregistrement, le préfet de police, Laurent Nunez, a été contraint de s’exprimer vendredi, se disant *«très choqué»*et jugeant ces propos *«inacceptables».*Le lendemain, le haut fonctionnaire a cependant affirmé sur France Info que la [dissolution](https://www.liberation.fr/societe/police-justice/violences-policieres-lfi-reclame-le-demantelement-de-la-brav-m-la-brigade-des-voltigeurs-parisiens-20230322_KJJ6LANTVRCBXONT4TOJX67RTI/) de cette unité n’est*«évidemment pas à l’ordre du jour»*:*«Le comportement de quelques individus ne doit pas jeter l’opprobre sur toute une unité qui, ces dernières années, et singulièrement en ce moment, prouve toute son utilité.»* De son côté, le parquet de Paris a annoncé avoir ouvert une enquête judiciaire pour*«violences volontaires par personnes dépositaires de l’autorité publique et menaces de crime».*

*«On a l’impression que ces policiers sont totalement détachés de la salle de commandement et à partir du moment où il y a des dégradations, ils ne voient plus des manifestants mais des émeutiers qu’il faut mater, ils sont formés à ça»,* analyse le sociologue Fabien Jobard, directeur de recherche au CNRS. Pour l’heure, au moins deux autres plaintes visant des agents des Brav-M ont été déposées. La première est celle d’une femme qui a reçu un coup de matraque alors qu’elle était immobile contre un mur dans une rue du centre de Paris. La seconde est celle d’une personne qui a reçu d’un policier un coup de poing au visage. Deux séquences abondamment relayées sur les réseaux. *«Cela fait quatre ans qu’ils sont visibles sur des vidéos problématiques, qu’ils traînent derrière eux plaintes et réclamations,*s’agace un policier de la direction de l’ordre public de la préfecture.*Il est évident qu’ils n’ont jamais su s’amender, et que la hiérarchie ne les a jamais fait se remettre en question.»*